

1ère modification simplifiée du PLU



4.b – Plan de zonage APRES MODIFICATION 1/2000⁰

Procédures	Prescription	Approbation
Révision Générale du POS Transformation en PLU	13 avril 2011	25 septembre 2013
1 ^{ère} Modification du PLU	27 octobre 2015	16 août 2016
2 ^{ème} Modification du PLU - Dossier 2-1 - Dossier 2-3	17 décembre 2020	18 juillet 2023
3 ^{ème} Modification du PLU	20 mars 2024	09 janvier 2025
4 ^{ème} Déclaration de projet aménageant MEC du PLU	02 avril 2024	11 février 2025
5 ^{ème} Modification simplifiée du PLU	04 juillet 2025	16 octobre 2025

Naos
architecture

contact@naos.archi.fr
06 33006 97 00 41

2, allée de l'Espérance
CS 58708
34 760 Boujan / Libron cedex

Octobre 2025

Légende

- Limite de zone
- Emplacement réservé pour ouvrage public, installation d'intérêt général
- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Elément de paysage à protéger au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
- Périmètre d'éloignement autour du bassin d'évaporation de la cave coopérative (200m)
- Périmètre d'éloignement autour des limites du terrain de la station d'épuration (100m)
- Sites archéologiques
- Zone AOC LANGUEDOC (source INAO)
- Périmètre de zone humide du Libron
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Ligne de crête

Plan de Prévention du Risque Inondation approuvé le 31/05/2016

- zone rouge Rn
- zone rouge Rp
- zone bleue Bu
- zone de précaution Z1
- côte des Plus Hautes Eaux

